



NOTRE-DAME D'HERMONE



Un sanctuaire Marial en Chablais

NOTRE-DAME D'HERMONE

VAILLY



Notre-Dame d'Hermone illuminée au soleil couchant.
A gauche, tout près : la pointe de Miribel.
Au loin : le Plateau de Gavot, les Mémises et la Dent d'Oche.

LA GENÈSE D'UNE HISTOIRE

Il est une chapelle sur la montagne, posée là comme un phare. Elle attire les regards des croyants et les pas des pèlerins. On dit, de la vallée comme de la plaine : « On va aux Hermones » ! Car il s'agit bien de Notre-Dame d'Hermone.

Depuis 500 ans, cette chapelle monte sa garde de sentinelle en l'honneur de la Mère de Dieu. Les paroissiens de Vailly l'ont construite, constamment entretenue, réparée, et même reconstruite après les tempêtes. Ils la vénèrent comme un trésor de Dieu à eux confié et célèbrent avec fierté, en cette année de grâce 1989, le cinquième Centenaire de sa présence et de leur fidélité.

Le nom de Vailly apparaît pour la première fois dans un acte de 1250 où il est cité en même temps que Lullin, Orcier, Marclaz, Concise et Thonnon. Ces paroisses sont reconnues dépendantes de l'abbaye d'Ainay, à Lyon.

L'abbaye bénédictine d'Ainay possédait nombre d'églises dans ce qui était alors le diocèse de Genève. En 1113, elle avait fondé à Genève même le prieuré de Saint-Jean-l'Évangéliste, près de la porte de Cornavin. En 1135, des religieux de ce prieuré desservent les paroisses de Lullin et Vailly. En 1136, ils sont à Bellevaux. Mais déjà en 1090, on trouve à Lullin d'autres religieux, bénédictins également, dépendants de l'ancienne abbaye de Saint-Victor de Genève.

Ces moines venaient évangéliser les populations qui se trouvaient là. Bien avant leur arrivée, des communautés humaines s'étaient établies dans cette vallée où coulent la Follaz et le Brevon. La première implantation humaine dans le secteur de Vailly dut avoir lieu dans la combe où se situe aujourd'hui le village de La Côte. Les hommes y trouvaient là un endroit orienté au soleil levant et à l'abri des vents du nord ; un ruisseau leur fournissait la force nécessaire pour faire marcher moulins, battoirs et martinets.

Sur la mappe sarde de 1730, le village de La Côte revêt plus d'importance que le chef-lieu lui-même. En ce dernier, on relève l'église, le presbytère et ses dépendances, une importante chènevière paroissiale au lieu et place du cimetière actuel, le tout dominant un ensemble de quelques maisons. La configuration du village d'aujourd'hui ne ressemble en rien à celle qui figure au cadastre d'alors : l'église était orientée à l'est, beaucoup plus petite que l'actuelle, et le presbytère occupait l'emplacement du bâtiment mairie-écoles.

En 1250, une église devait donc exister à Vailly. Est-ce celle qui apparaît sur la mappe de 1730 ? Demeura-t-elle en usage jusqu'à la construction de l'église actuelle, en 1844 ? Aucune réponse ne peut être donnée.

Une autre question se pose, tout aussi difficile à résoudre que les précédentes : pourquoi a-t-on choisi d'édifier l'église paroissiale en ce lieu peu commode ? La pente n'y facilite pas les constructions et un terrain instable mine les fondations. A-t-on voulu choisir le centre géographique de la paroisse, se situer au passage de la route qui conduit à La Vernaz et, par-delà, à Saint-Jean d'Aulps ? ou bien les religieux du 12^e siècle possédaient-ils là un terrain reçu en donation ?

Mais la vie civile et professionnelle devait donner au village de La Côte une importance plus grande qu'il n'y paraît aujourd'hui. Nombre de maisons ont maintenant disparu. Ce village était relié avec Lullin d'un côté et avec la plaine du Chablais de l'autre par un chemin encore visible par endroits. La trace, profondément ancrée dans le sol, ne s'est pas effacée. Les pas des voyageurs l'ont marqué au fil des âges. Deux oratoires, assez récents puisqu'ils datent des années 1824-1830, indiquent encore le tracé de ce vieux chemin.

Les chartreux, fondés par saint Bruno en 1084, s'étaient installés au « désert » de Vallon en 1138. Outre l'immense domaine de Vallon, ils reçurent de nombreux biens en Chablais de la part des familles seigneuriales de l'époque. Pour rejoindre leurs maisons de Vallonet à Brenthonne et à Fessy, ils empruntaient le col de Cou ; pour se rendre dans leur maison de Thonon, ils passaient le col du Feu. Mais un autre chemin les conduisait directement sur les bords de la Dranse, où ils avaient des droits de pâturage ; ce chemin passait justement par le village de La Côte, grimpait sur la montagne d'Hermone dont il parcourait la crête, pour redescendre ensuite en direction du Lyaud. Dans le pays, il a gardé le nom de « chemin des chartreux ». Ceux-ci furent chassés de Vallon par l'invasion bernoise en 1536. Ils retrouvèrent leurs biens en 1608, mais la chartreuse étant détruite, ils s'installèrent à Ripaille en 1628. Ils imprimèrent leur marque en procédant à l'empierrement du chemin et en élevant des murs de pierres pour le protéger des éboulements ; sur un de ces murs de soutènement se lit encore la date de 1632.

Bien auparavant, parmi tous les biens qu'ils reçurent en donation, il est possible de ranger une partie de la montagne d'Hermone : pâturages et forêts. Cette donation a pu leur être faite par Aymon II de Faucigny (1202-1253), protecteur de la chartreuse de Vallon et seigneur d'Allinges.



Le sentier ombragé qui conduit à la Chapelle :
tant de gens l'ont foulé au cours des siècles.

Mais tout cela n'est que conjecture. Seul le mot atteste une origine ancienne et d'ordre charitable. Hermone est la traduction française de « Armonna », le nom ancien de la montagne, « ce qui, en dialecte savoyard, veut dire montagne de l'aumône ». Les chartreux ont pu recevoir ces biens afin de leur permettre de faire l'aumône aux pauvres qui se présentaient à la porte de leur monastère.

Le mot est resté et s'est habillé d'un « H » pour passer dans la langue française. Nous avons là un vieux mot de la langue de nos ancêtres, d'origine celtique peut-être, comme l'est le nom du col en son voisinage : « le feu », appellation ancienne désignant le fayard, le hêtre en français, et provenant d'un mot celtique : « feug ».

« ARMONNA » : terre donnée, terre bénite.

Le « H » initial a pu laisser croire que l'appellation proviendrait d'un mot biblique : le mont Hermon, situé au nord-est de la Galilée, à l'extrémité de l'Anti-Liban. Mais la montagne d'Hermone ne peut supporter la comparaison avec le puissant Hermon. »

FONDATION DE LA CHAPELLE

1489

Vue d'ensemble sur la société

Le XV^e siècle touchait à sa fin. En Savoie, il avait été particulièrement brillant. Il s'ouvrait en fanfare en 1416 avec l'attribution du titre souverain de duc au comte Amédée VIII. Celui-ci apportait à la Savoie un règne de longue durée (1391-1439) et une ère de stabilité. Même après qu'il se fut retiré des affaires, laissant la place à son fils Louis, le mouvement qu'il avait imprégné à son duché lui survécut jusqu'à la fin du siècle. Si bien que la Savoie apparaissait alors comme un oasis de paix au milieu d'une Europe déséquilibrée et ensanglantée.

La France connaît la guerre de Cent Ans : son roi Charles VII achève la reconquête du pays en 1453. Des troubles soulèvent la Bohême et l'Europe centrale en 1415. L'Italie demeure divisée en principautés jalouses les unes des autres. Les Suisses secouent le pouvoir des Habsbourg et inaugurent leur Confédération. Les Turcs prennent Constantinople en 1453 et mettent fin à l'Empire chrétien d'Orient. L'Eglise catholique donne une mauvaise image d'elle-même en la personne de ses clercs, de ses évêques et du pape ; elle se débat dans le schisme, la chrétienté est divisée.

La renommée de la Savoie et de son duc est telle que, lorsque le concile de Bâle cherche un personnage qualifié pour diriger l'Eglise, il ne trouve pas mieux que d'élire comme pape Amédée VIII, veuf et retiré à Ripaille. Cela se passait en 1439. Sous l'effet conjugué des conciles et des autorités civiles, avec l'appel du peuple chrétien en direction de ses pasteurs, l'Eglise en Savoie entreprend sa réforme à partir de 1450, mais celle-ci ne pourra aller bien loin. Les abus sont criants et les délégués de l'évêque de Genève, lors des visites pastorales dans le diocèse, manquent d'autorité et de moyens.

Prospérité économique

La politique d'Amédée VIII a porté du fruit : à partir de 1420, et jusqu'à la fin du siècle, une certaine prospérité et le bien-être se font sentir dans l'ensemble du duché. Genève devient une capitale économique par ses foires, et même le centre financier et bancaire de l'Europe. Elle attire vers



Une halte au pied de la croix d'Hermone : elle invite à la réconciliation.

ses bourgeois et ses marchands les fournitures de céréales, de viande, de fromage et de bois en provenance de l'intérieur du pays, tant de la plaine que de la montagne. Ainsi, le numéraire circule facilement et l'argent ne manque pas dans les bourses des collectivités (abbayes, communautés, paroisses) et des familles nobles.

Pour répondre à la demande, on va exploiter les forêts, étendre les prairies, augmenter et améliorer le cheptel, particulièrement dans les vallées de montagne (ex. : le développement que connaît la race d'Abondance à l'époque).

L'aisance aidant, la natalité progresse, les familles seront plus nombreuses et les paroisses verront une nette augmentation du nombre de leurs habitants. A Vailly, on signale 40 feux (environ 200 habitants) dans la première moitié du XV^e siècle. A partir de 1470, ce chiffre augmente ; dans la liste de 1489, on relève 50 chefs de famille. La visite pastorale de 1518 dénombre 80 feux soit 400 habitants environ. La population a donc doublé entre 1450 et 1500. Il faudra défricher de nouvelles terres, « essarter » comme on disait : la forêt cédera la place à l'alpage.

Le monde rural

A cette époque, le paysan n'est pas considéré en tant qu'individu. Il fait partie d'un corps : il dépend d'un seigneur ou bien il est sujet d'une abbaye, et en plus, il est membre de sa communauté paroissiale. En dehors de ces structures, il n'a aucune existence juridique. Les biens sont d'ailleurs possédés en commun pour que chacun puisse y avoir accès.

Le contexte économique du temps fait que les abbayes de montagne vont remettre, moyennant le versement de redevances, une part de leur domaine foncier aux paysans de l'endroit. Elles peuvent le faire puisque ceux-ci possèdent maintenant du numéraire. Double avantage : l'abbaye encaissera de l'argent et pourra réparer les bâtiments dont elle a la charge — les paysans mettront en valeur les biens auxquels ils sont directement intéressés et en tireront profit. C'est ainsi qu'en 1426 la chartreuse de Vallon cède aux hommes de Vallon un lot immense de terres, alpages et forêts, qui désormais leur appartiendra en indivision. Et il est probable que ces mêmes chartreux ont dû donner aux hommes de Vailly les forêts d'Hermone. Mais de cette tractation, nous n'avons aucune trace. Il faut nous contenter de cette supposition qui apparaît vraisemblable.

La paroisse au Moyen Age

La paroisse, comme nous la connaissons, n'existe pas. Elle est alors formée de trois entités que nous avons vues plus haut, entités qui parfois s'entraident et parfois s'opposent.

- 1) — **L'église** : elle appartient à un protecteur (le plus souvent une abbaye) qui y entretient un prêtre pour assurer le culte, prélève la dîme et doit entretenir le chœur ; à Vailly, le prieur de Saint-Hippolyte de Thonon.
- 2) — **La seigneurie féodale** : elle relève d'un seigneur qui rend la justice, assure la protection des individus et encaisse des taxes. A Vailly, en 1300 : le seigneur d'Allinges ; après 1400 : le comte de Savoie lui-même (les hommes de Vailly sont appelés : « homines Domini » = « les hommes du Seigneur ») ; après 1530 : le seigneur de Genève-Lullin.
- 3) — **Les communiars** : ils gèrent les biens communaux, versent la dîme et les taxes et doivent entretenir la nef de l'église. Ces communiars se réunissent en assemblée générale soit à date fixe, soit, selon la nécessité, le dimanche après la messe devant l'église sous le tilleul. Ils débattent en public de leurs problèmes sous la direction du procureur

qu'ils ont élu. On appelle cela « la démocratie » — gouvernement du peuple par le peuple - telle que la connaissent encore les Cantons primitifs de la Suisse. Le curé n'est pas partie prenante dans ces délibérations, car il n'est pas communier ; nommé par l'évêque sur présentation de l'abbaye, il s'occupe des choses du culte et des biens de la manse curiale.

à Vailly

C'est donc en assemblée générale que se réunissent les communiens de Vailly en ce deuxième dimanche du mois de juin 1489. Ce sont eux qui prennent la décision d'élever un sanctuaire à la Mère de Dieu sur un point de la montagne qui domine leur paroisse. Ce lieu leur appartient en propre puisqu'ils l'ont reçu des chartreux à perpétuité. Notre-Dame protégera leurs maisons et, durant l'été, les alpagistes pourront l'honorer.

Si, des dernières maisons du village de La Côte, on lève les yeux vers l'ouest, on aperçoit un promontoire rocheux qui se dresse vers le ciel. De là-haut, une vue magnifique s'étend sur la vallée et les montagnes à l'orient, sur la plaine du Chablais et le lac Léman vers l'occident. A cause de cela, on lui avait donné le nom de « Miribel ». C'est sur cet emplacement, à une altitude de 1 333 mètres, que les communiens de Vailly décidèrent de construire une chapelle en l'honneur de la Mère de Dieu.

Ils devaient regarder ce promontoire avec crainte et tremblement quand la foudre y tombait, car ce lieu l'attire volontiers ; ils en avaient peur. Le tonnerre et le feu du ciel paraissaient aux anciens comme expression de la divinité : la colère des dieux, la colère de Dieu. Est-ce pour se préserver de cette colère, comme pour se préserver de la foudre sur leurs maisons, qu'ils décidèrent d'élever cette chapelle ? Passant de la crainte de Dieu, ils découvraient sa miséricorde en la personne de Marie : « Son amour s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent », dit justement le Magnificat, le cantique de la Visitation de Notre-Dame.



Un oratoire de 1827, à la Côte d'en bas, tout près du chemin des Chartreux.

Après avoir quitté le village de La Côte par le vieux chemin, on arrive au lieu-dit « la grange des moines ». Il rappelle le souvenir des chartreux. On laisse devant soi le chemin qui continue sa montée vers les crêtes, et on prend à gauche celui qui conduit aux granges de Plan Suet. A cet endroit, on se trouve au pied du rocher de Miribel, au pied de Notre-Dame d'Hermone. Les Vaillerans d'autrefois passaient par là, seuls ou en procession. L'abbé Bunaz — on le verra plus loin — y conduisait les pas de son mulet quand il montait diriger les travaux de réfection de la chapelle.

Juin 1489

En ce deuxième dimanche de juin de l'année 1489, les communiens ont convoqué un notaire pour rédiger l'acte et l'enregistrer afin de faire foi à l'avenir : il s'agit de Messire Jacques d'Anthy (« de Anteriaco »).

Le curé de l'époque, Messire Louis Dubouloz, a donné son accord pour cette entreprise ; son nom paraît en tête de la liste.

Voici les noms des chefs de familles qui se trouvent dans l'acte de 1489 et qui sont considérés comme les fondateurs de la chapelle de Notre-Dame d'Hermone :

De VAILLY :

Révérénd Dubouloz Louis, curé - Arenczouc Claude - Bardet Aymonet - Barnod Jean - Béchet Pierre - Berset Henri - Bouvier Jean - Burnet Claude - Jacquet Frères - Canivet Mermet - Chappuis Jacques - Chappuis Martin - Charles Rodolphe - Charles Guillaume - Chatelain Pierre - Chevallet Pierre - Chevallet Jean - Chouderon Michaud - Colloud Mermet - Delafontaine Pierre - Delafontaine Jacquemet - Delapierre Etienne - Delapierre Pierre - Delapierre Aymonet - Delasaug Jacques - Du Verney Pierre - Du Verney Guillaume - Garin Pierre - Grilliet Jean - Joly Pierre - Luysodi Jean - Matringe Pierre - Menjon Pierre - Morel Jean - Morel Guillaume - Moret Pierre - Moret Jean - Mugnier Antoine, de Gleting - Mugnier Henri - Pallotin Henri - Pallotin Pernelle - Ruphi Jean, des Fontannes - Ruphi Pierre - Rupy Michaud - Rupy Mermet, du Charmet - Trabichet Jacquemette - Vuatouz Pierre.

du hameau de PIMBERTIS :

Favre Claude - Favre Etienne - Favre Pierre - Favre Marie.



LA VISITATION DE NOTRE-DAME

Marie se dépêcha de mettre en ordre ses affaires et partit aussitôt pour rendre visite à sa cousine Elisabeth. Elle venait d'apprendre que celle-ci était enceinte. Or, Elisabeth avait dépassé l'âge où une femme se trouve apte à procréer ; elle devait donc avoir cinquante ans, ou même un peu plus. Chose étonnante, d'autant qu'elle n'avait jamais pu avoir d'enfant de Zacharie, son mari. A cette nouvelle, Marie, pleine de joie, voulut féliciter sa cousine de ce que le Seigneur avait eu pitié d'elle et qu'Il l'avait guérie de sa stérilité.

Pleine de joie, Marie l'était vraiment, toute transformée par la grâce du Tout-Puissant : l'ange Gabriel venait de lui annoncer, de la part de Dieu, qu'elle serait fécondée de façon virginale par la puissance de l'Esprit Saint et qu'elle enfanterait le Messie promis à Israël. Devant son étonnement, il lui était donné un signe : Elisabeth, sa cousine, est enceinte elle aussi, et elle en est à son sixième mois !

Luc raconte tout cela dans son évangile au chapitre I (versets 26 à 28 et 39 à 56). Il nous dépeint la rencontre des deux femmes, d'âge dissemblable et gratifiées toutes deux d'une grossesse étonnante. La merveille de Dieu éclate à leur endroit. « Tu es la plus bénie de toutes les femmes, dit Elisabeth, et l'enfant que tu portes dans ton sein est béni lui aussi. » Marie dit alors son Magnificat : « Le Seigneur a fait pour moi des merveilles. Saint est son nom ! ».

La fête de la Visitation était en honneur dans l'Eglise grecque d'Orient depuis une date très ancienne. Le culte en fut importé en Occident par les disciples de saint François d'Assise, les Franciscains ou Frères mineurs, dans la première moitié du 13^e siècle. Ces religieux trouvaient, dans les paroles du « Magnificat », un écho à leur idéal de pauvreté et de sainteté face aux puissants du jour : « Il renverse les puissants de leur trône et Il élève les humbles ». Saint Bonaventure, franciscain et théologien, devenu Ministre général des Frères mineurs, établit cette fête dans les couvents de l'Ordre en 1263.

Il faudra encore du temps pour qu'elle se généralise dans l'Eglise d'Occident, mais la faveur que rencontrèrent les Franciscains auprès du peuple chrétien dans les villes du Moyen Age contribua à son rayonnement.

De 1378 à 1449, la chrétienté, tirillée entre plusieurs papes rivaux, vécut ce qu'on appelle « le grand schisme d'Occident ». Au début de l'année 1389, le pape de Rome Urbain VI voulut instituer dans l'Eglise le culte du mystère de la Visitation pour demander à la Mère de Dieu la fin du schisme.



Le tableau de la Visitation dans la chapelle d'Hermone (17^e siècle).
Détail étonnant de ce tableau : on voit Joseph représenté,
alors que le texte de l'évangile de la Visitation,
ne nous parle pas de lui.

Mais il n'eut pas le temps de réaliser son vœu. C'est son successeur, Boniface IX, qui promulgua en novembre 1389 le décret inscrivant la fête de la Visitation de Notre-Dame dans le calendrier de l'Eglise Universelle. On choisit la date du 2 juillet, jour de l'octave de la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, l'enfant qu'attendait Elisabeth.

La division du monde chrétien empêchait la promulgation du décret dans notre contrée. Les évêques d'obédience française et allemande, réunis en concile à Bâle, ordonnèrent en 1441 la célébration de la fête dans les pays soumis à la juridiction du concile ; la Savoie en faisait partie. Si l'on ajoute que ce même concile avait élu, en 1439, le duc de Savoie Amédée VIII à la place du pape Eugène IV qu'il venait de déposer, on comprendra que la dévotion au mystère de la Visitation de Notre-Dame se soit assez vite répandue dans notre région : les Voirons en 1456, Hermone en 1489.

La date du 2 juillet convenait parfaitement à la vie et aux travaux des paysans de Vailly. On a dit plus haut qu'ils avaient dû déboiser pour étendre leurs cultures et leurs pâturages. Se trouvant au début juillet sur la montagne, pour l'inalpage, ils pouvaient se rassembler à cette date et au lieu choisi pour offrir à la Mère de Dieu leurs activités pastorales et lui demander sa protection pour les mois d'été. L'éloignement de leur église paroissiale se trouvait compensé par l'établissement de ce sanctuaire.

JE VOUS SALUE, MARIE, PLEINE DE GRÂCE
LE SEIGNEUR EST AVEC VOUS
VOUS ÊTES BÉNIE ENTRE TOUTES LES FEMMES
ET JÉSUS, LE FRUIT DE VOS ENTRAILLES,
EST BÉNI.

LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION

Les communiens de Vailly se mirent à l'œuvre. Il leur fallut repérer le terrain et le délimiter, réunir les fonds nécessaires aux travaux qu'on allait entreprendre, prévoir les rôles de corvée pour le transport des matériaux à pied d'œuvre (sable, pierres, chaux, bois). Les maçons prirent en main le travail d'édification, puis les charpentiers posèrent le toit. Les années passèrent avant que l'œuvre ne soit entièrement terminée. En 1517, l'édifice est achevé, mais le culte n'y est pas encore célébré.

1518

Le 19 juin 1518, Mgr Pierre FARFEIN, évêque honoraire de Beyrouth, se trouve à Vailly pour la visite de l'église paroissiale dans le cadre de la visite pastorale du diocèse qu'il a entreprise au nom de l'évêque de Genève, JEAN de SAVOIE. On lui dit que les communiens viennent de construire cette chapelle à leurs frais. L'évêque demande qu'on lui produise les autorisations et les titres de fondation. Mais on n'a rien à lui remettre car les communiens ont construit cette chapelle sur un terrain leur appartenant et l'ont payée de leurs deniers. Ils n'avaient pas cru devoir se prémunir de l'autorisation épiscopale. D'autre part, le souci de la fonder les a bien préoccupés : ils ont réuni la somme nécessaire.

Il faut dire aux personnes qui nous lisent que, par le mot « fondation », on entendait l'argent à mettre de côté pour assurer les frais du culte au fur et à mesure des années. Cet argent était placé auprès d'un notaire ou du greffe de l'évêché, et les intérêts annuels servaient à faire célébrer le nombre de messes prévues dans l'acte de fondation. On disait ainsi qu'une chapelle était fondée. Les fondations ont duré plusieurs siècles ; elles existaient encore pour Hermone à la veille de la guerre de 1914. Depuis lors, l'instabilité de la monnaie a entraîné leur suppression.

L'évêque visiteur demande que d'ici deux mois on produise au greffe de l'évêché les actes d'autorisation et de fondation en bonne et due forme. Muni de ces pièces, Pierre Gruet, vicaire général de Genève, autorise le 15 octobre 1518 la fondation de la chapelle d'Hermone et nomme comme recteur Louis Leydrier, curé de Vailly à cette date. Et le 2 juillet 1519, pour la première fois, la messe est célébrée à Hermone en l'honneur de la Visitation de Notre-Dame, avec le concours de toute la population de Vailly. La dévotion à ce nouveau sanctuaire se répandit assez rapidement dans le Chablais.

1536

Les Bernois, alliés aux Genevois dans leur lutte contre le duc de Savoie, occupent le Chablais. Convertis aux idées de la Réforme protestante, ils imposent celle-ci au cours de l'année 1537 : départ des prêtres catholiques, confiscation des terres ecclésiastiques au profit de l'Etat de Berne, abandon des sanctuaires. A Hermone, la statue fut sauvée de la destruction : elle trouva un abri chez des particuliers. Toute procession étant interdite, ainsi que la dévotion à Marie et aux saints, la chapelle est abandonnée.

Les traités de Lausanne (1564) et de Nyon (1589) rendirent le Chablais au duc de Savoie et à la religion catholique. La mission de François de Sales s'y déroula de 1594 à 1598, pour s'achever par les cérémonies des Quarante-Heures à Thonon, où toutes les paroisses du Chablais vinrent en procession abjurer la foi protestante entre les mains de l'évêque, Mgr Claude de Granier. Ce dernier exprima le souhait de voir relever les murs de la chapelle d'Hermone. En quelques années, et malgré le temps de l'occupation bernoise, le sanctuaire de la Mère de Dieu avait acquis une certaine notoriété dans tout le pays. Pourtant, la ruine était complète.

Au moment d'en entreprendre la reconstruction, une partie des habitants de Vailly étaient d'accord pour l'implanter sur le mont Cornillon, à quelques pas plus au sud. On ne sait pourquoi ils avaient fait ce choix ! Tandis que les autres voulaient la garder au même endroit qu'avaient choisi leurs pères, sur le mont Miribel. Des affrontements durent avoir lieu entre les parties opposées. Finalement, les derniers l'emportèrent et la reconstruction put commencer.

Comme souvent en ces cas-là, le merveilleux transfigure le geste des habitants et donne naissance à « une geste miraculeuse », tradition que M. Gonthier rapporte en ces termes : « le soir, les fondations se comblèrent et la statue se déplaça d'elle-même pour aller s'établir dans un coudrier du mont Armone : autant de fois on l'enleva, autant de fois elle revint dans le coudrier, et c'est là qu'elle fut laissée ». (p. 15)

1602

Pour fêter l'entier retour du Chablais à la foi catholique, Mgr de Granier avait décrété un Jubilé d'action de grâce à Thonon. Les solennités débutèrent le 25 mai 1602 et durèrent deux mois. L'évêque s'était entouré de nombreux prédicateurs et confesseurs : jésuites, capucins, prêtres séculiers.



Le deux juillet, fête de la Visitation de Notre-Dame, une procession conduite par les Pères jésuites sortit de Thonon de grand matin pour se rendre à Hermone. Là-haut messe, prédication et chants en l'honneur de Marie. M. de Maugny, dans sa vie de Mgr de Granier, écrit que ce jour-là une femme fut guérie miraculeusement.

L'évêque tomba gravement malade à Thonon le 14 août ; il était épuisé. Il voulut être ramené à Annecy, mais il mourut en cours de route le 17 septembre. François de Sales, son coadjuteur, se trouvait alors en mission à Paris auprès du roi de France Henri IV ; c'est sur le chemin du retour qu'il apprit le décès de son évêque à qui il allait devoir succéder.

Ni Claude de Granier, ni François de Sales ne montèrent en pèlerinage à Hermone.

D'après les visites pastorales des 17^e et 18^e siècles, l'intérieur de la chapelle apparaît assez pauvre ; on se contentait du strict nécessaire pour le culte. C'est que l'argent est rare en Savoie à cette époque. Cependant la dévotion à Notre-Dame ne faiblit pas. La tradition rapporte, qu'au cours du 18^e siècle, un infirme était monté péniblement avec ses béquilles ; guéri sur place, il les laissa à la porte de la chapelle et redescendit sans elles.

1792

Les armées françaises envahissent la Savoie. Le culte catholique est désormais interdit sur tout le territoire. A Hermone, on se dépêche d'enlever la statue et de la dissimuler dans une maison amie, en attendant des jours meilleurs. Dans son opuscule sur N.-D. d'Hermone, le Père Léon Buffet écrit (page 15) :

« Le pauvre mobilier fut caché sous de la paille, et grâce peut-être à la bonne volonté d'un agent de la Révolution, le bâtiment fut inscrit sous le nom de chalet : il bénéficiera de son éloignement et de sa solitude. »

Qui était cet agent de la Révolution ?

M. l'abbé Constant Morel-Vulliez, originaire de Vailly et décédé en 1879 a rédigé la biographie — inédite — de son arrière grand oncle : le sculpteur François Ducret (1806-1889) du hameau de Ouatapan, près des Charges.

François avait un oncle, Matthieu Ducret, syndic de Vailly, et à son sujet l'abbé Constant écrit : « Matthieu Ducret fut syndic pendant la Révolution. Pour sauver les biens curiaux de la paroisse, il les prit à son nom et



« L'oncle Jacques » (archive Henri Vulliez)

les rendit ensuite à leurs propriétaires. C'est lui qui fit enterrer les cloches et semer des fèves au-dessus pendant six années. Les vieux racontent comment il eut à faire avec les carabiniers et comment il dut s'enfuir souvent dans les bois pour éviter leurs visites. »

Ainsi, le Père Léon Buffet faisait une erreur en qualifiant de « agent de la Révolution » ce brave syndic de Vailly.

La plupart des prêtres ont pris le chemin de l'exil, mais une poignée de réfractaires sont restés, se mêlant à la vie de la population et cherchant à échapper aux recherches de la police. Parmi eux : M. BOUVET Jacques, originaire du Biot, surnommé à cette époque « l'oncle Jacques ». Pour se faire reconnaître des villageois, il se sert d'un sifflet. Un jour, le sifflet retentit ; l'oncle Jacques avait donné rendez-vous aux paroissiens de la Forclaz, de la Vernaz et du Lyaud, pour les rassembler à Hermone où la messe fut célébrée tranquillement ; il en profita pour les exhorter au courage et pour les entendre en confession. M. l'abbé REY, de Bellevaux, fit semblable chose à Niffion, un jour de fête-Dieu, et à la chapelle du Merle, en haut de la Clusaz.

Par le Concordat de 1801, la religion catholique retrouvait la liberté de ses actes. La chapelle d'Hermone n'avait souffert ni de la persécution des hommes ni des intempéries du temps. On continua de s'y rendre soit individuellement, soit en procession à la date du 2 juillet.

L'Empire passa, et la Savoie se retrouva sous l'autorité de ses anciens rois. Durant cette époque, la vie religieuse s'exprima avec force dans les paroisses.

On n'avait pu apporter aucune amélioration à la chapelle d'Hermone. Le souci des habitants et leurs disponibilités financières étaient entièrement absorbés par la réfection de leurs maisons, de leur église, de leur village et de leurs chemins. L'Empire avait donné un coup de fouet à la vie économique : une ère nouvelle s'ouvrait. Entre 1810 et 1850, on construit des maisons neuves et des églises nouvelles ; la population augmente. Les paroissiens de Vailly démolissent leur ancienne église et édifient celle que nous connaissons, de type basilical, achevée en 1848, sur les plans de l'architecte piémontais Ernest MELANO, le même qui fut chargé de restaurer l'abbaye d'Hautecombe par le roi Charles-Félix. L'église, achevée en 1848, fut consacrée le 24 mai 1848 par Monseigneur Rendu, évêque d'Annecy.

M. Hyacinthe FLEURY, né à Saint-Paul en 1786, arriva à Vailly comme curé le 1^{er} septembre 1813. Il devait y rester jusqu'à sa mort, en 1844. Il représentait le type même du clergé de l'époque : seul maître, après Dieu, dans sa paroisse. C'est à lui que Vailly doit son église, la réfection d'Hermone et le chemin de croix en plein air. Il accueillit en 1832, comme vicaire, M. Jean BUNAZ, né à Cruseilles en 1807. Ils s'attelèrent tous les deux à la même tâche. A sa mort, il lui légua son esprit et sa cure. M. BUNAZ demeura curé de Vailly jusqu'en 1868.

1840

Au cours de l'année 1838, le curé FLEURY attira l'attention de ses paroissiens sur l'état de délabrement de la chapelle d'Hermone. On décide de la reconstruire. Les habitants de Vailly se mirent à l'ouvrage, aidés par ceux des villages voisins (Lullin, Orcier, Reyvroz). Ils avaient à leur tête leur jeune vicaire qui ne ménageait ni son temps ni sa peine. Si bien que le deux juillet 1840, on put faire l'inauguration du nouveau sanctuaire : il avait 9 m de long et 6 m de large.

En 1842, M. FLEURY fit ériger le chemin de croix sur le sentier qui monte à Hermone, à partir du village du Feug : 14 stations en pierres taillées

portant chacune les noms des donateurs. La dévotion au chemin de croix prenait une grande extension à cette époque, soit par des tableaux à l'intérieur des églises, soit par des oratoires dressés en plein air. De nombreuses indulgences étaient accordées aux fidèles qui parcouraient les stations du chemin de croix en priant et en méditant sur la passion du Christ. En dehors d'Hermone, on peut signaler les stations semblables de Miribel, sur le territoire de la paroisse de Villard-sur-Boège, et les chapelles du Calvaire à Megève, édifiées entre 1840 et 1845.

En 1844, on dressa un clocher, surmonté d'une croix, et on y installa une cloche.

1882

En 1868, à la mort du curé BUNAZ, M. Augustin ROSSET, né à Seytroux en 1821, fut nommé curé de Vailly. De la même trempe que ses prédécesseurs, il voulut donner au sanctuaire d'Hermone une ampleur magnifique ; il voyait grand. Mais laissons la parole à M. GONTHIER (extrait de son opuscule - pp. 23 et 24) :

« Il dresse lui-même le plan des travaux à exécuter ; organise une souscription dans la commune et dans les environs et fait appel à ses paroissiens. Ceux-ci y répondent avec enthousiasme. Le dimanche, M. le curé publie la liste des travailleurs de la semaine : point de résistance, point de mauvaise volonté.



Un des bénitiers de la chapelle porte cette inscription :
Chapelle agrandie
et plus amplement décorée.
1885 (cliché Michel Rech)



Des pèlerins se rassemblent autour de Notre-Dame d'Hermone
en la fête de la Nativité de Marie le 8 septembre 1987.

Pendant que des ouvriers piémontais taillent le granit, les hommes ouvrent trois grandes routes à travers les forêts d'Orcier et du Lyaud, puis s'attellent eux-mêmes au nombre de cinquante ou soixante, ils traînent sur la montagne d'énormes blocs de rocher. Les jeunes gens, des jeunes filles même, portent sur leur tête ou sur leurs épaules eau, sable, chaux, bois et vivres nécessaires.

Après sept années de ce travail gigantesque (1875-1882), on avait prolongé l'enceinte du sanctuaire et on l'avait flanqué de deux constructions pouvant servir de chapelles latérales. Au milieu s'élevait une tour de dix mètres de haut, offrant à l'intérieur une pièce et deux chambrettes, et portant à son faite une belle statue de bronze doré représentant la Vierge-Immaculée¹⁾. Enfin, on avait fermé par un mur d'enceinte la belle place qui entoure la chapelle, et creusé dans le rocher une citerne pouvant contenir 7 000 litres d'eau ».

Une fois les travaux achevés, M. ROSSET démissionna de sa charge de curé de Vailly et se retira sur place ; il fut remplacé par M. Jean-Marie GUILLOT. Celui-ci était né à Viuz-Faverges en 1841. Il apporta sa part à l'embellissement de la chapelle d'Hermone : cintrage de la voûte, aménagement du vestibule d'entrée. Pour marquer le quatrième centenaire de la fondation, il demanda à M. le chanoine Jean-François GONTHIER, historien, de réaliser la notice historique sur Hermone parue en 1889.

Le 24 mai 1899, la foudre tomba sur le clocher : le feu prit en un instant. Heureusement, les paysans du voisinage accoururent rapidement et purent arrêter l'incendie. On refit le clocher endommagé. La cloche avait été fêlée par la chaleur ; elle fut refaite dans les ateliers Burdin, à Lyon. Le prix fut couvert par une souscription des Vaillerans émigrés en Amérique, tant au Canada qu'en Argentine. Voici l'inscription gravée sur la cloche (le texte est en latin) :

« En l'honneur de Notre-Dame d'Hermone, de la part des Vaillerans demeurant en Amérique ».

« J.M. GUILLOT, curé
parrain : Pierre FREZIER
marraine : Claudine FILLION, épouse FREZIER. »

1) Une personne âgée de la commune avait entendu dire par sa mère que la statue fut conduite en procession depuis Vailly jusqu'à Hermone en passant par Lullin et le Feug.



Elle fut bénite le 2 juillet 1900 par M. l'abbé Blanc, curé de Bellevaux. Elle pèse 110 kg.

Le 2 juillet 1902, en souvenir du troisième centenaire du jubilé de 1602, une fête solennelle fut organisée à Hermone. Une foule nombreuse s'y était rendue. Le soir, des feux de joie s'allumèrent sur toutes les hauteurs voisines et illuminèrent la nuit en l'honneur de la fête de Notre-Dame.

M. Guillot mourut la veille de Noël de l'année 1926 ; il fut remplacé par le vicaire qu'il avait près de lui, à cette date : M. Pierre MILLION, né à Combloux, en 1886. Celui-ci demeura curé de Vailly jusqu'en 1966. Il mourut le 14 septembre 1966.

Entre 1940 et 1945, M. le curé MILLION fit boiser l'intérieur de la chapelle et entreprit la réfection de la peinture. Il confia au Père Léon BUF-FET, missionnaire de Saint-François de Sales, le soin d'écrire la brochure sur Notre-Dame d'Hermone, parue en 1940.

AUJOURD'HUI

Voyageurs qui parcourez les sentiers de la montagne, promeneurs qui appréciez le calme de ces parages, pèlerins qui venez priez. Notre-Dame, voilà en présence de la chapelle d'Hermone. Vous goûtez la beauté de ces lieux et vous admirez le paysage qui s'offre à vous : voici à vos pieds la plaine du Chablais, le lac Léman et, au loin, la rive vaudoise — du côté de la montagne, voici la Dent d'Oche, les Cornettes de Bise et, plus près de vous, le Billiat. Que vous puissiez admirer tout cela, pensez à rendre grâce à Dieu !

Cette chapelle a été posée là comme un jalon sur votre route. Elle n'est à l'écart des grands chemins que pour vous permettre de quitter la voie banale (et banalisée) où roulent les voitures. La marche, le silence, la méditation vous aident à retrouver votre propre route, le sens de votre vie.

Tout au long de l'année, l'été particulièrement, de nombreuses personnes viennent ici, soit en pèlerinage, soit en promenade. Visites individuelles de ceux qui désirent confier le secret de leur prière et de leur vie à la Sainte Mère de Dieu. Pèlerinages des paroisses de la vallée aux dates prévues : joie des retrouvailles, joie de dire ensemble sa foi en l'amour de Dieu. Chemin de croix en montant, avec un arrêt à chaque station, pour méditer sur le mystère de la souffrance. Participation à l'eucharistie, en plein air : « Jésus est vraiment ressuscité. Alleluia ! »

Personne ne peut dire les grâces recueillies au cours de ces visites à Notre-Dame d'Hermone. Elles appartiennent à la discrétion de chacun et au secret des consciences. Marie, la miséricordieuse, nous dit le salut que le Christ apporte à chacun de la part de Dieu. « Il élève les humbles et il comble de biens les affamés. » Heureux êtes-vous si vous avez faim et soif d'amour, de justice, de liberté - si vous avez faim et soif de Dieu !

Depuis que la date de la fête liturgique de la Visitation a été déplacée et fixée désormais le 31 mai, les rendez-vous que vous offre la paroisse de Vailly sur la montagne d'Hermone sont au nombre de trois :

- Le lundi de Pentecôte.
- Le 15 Août : fête de l'Assomption de Notre-Dame.
- Le 8 septembre : fête de la Nativité de Marie.

Vous avez remarqué que la chapelle est toujours entretenue. Une équipe d'hommes de Vailly prend soin de ce trésor reçu de leurs ancêtres et trans-



mis de génération en génération. En 1979, au cours de l'été, on a refait le clocher, charpente et couverture ; un manuscrit souvenir a été déposé à l'intérieur de la boule, juste sous la croix. En même temps, la statue extérieure de Notre-Dame a été peinte en blanc ; elle est visible de loin, dominant la masse noire des sapins. En 1986, des portes neuves ont pris la place des anciennes fatiguées par les années.

Telle se présente à vous aujourd'hui la chapelle d'Hermone, au moment où l'on célèbre le cinquième centenaire de sa fondation. Elle vous offre un lieu de silence et de prière. Pour le garantir, on a pris soin d'en éloigner les voitures et le bruit de leur moteur : le chemin leur est rébarbatif. Heureusement ! Laissez la vôtre au col du Feu, et prenez le chemin qui monte dans la forêt et les alpages. La marche à pied vous permettra de faire connaissance avec d'autres marcheurs, pèlerins d'un jour comme vous. Chacun est en marche vers sa destinée, qu'il découvre au fur et à mesure qu'il avance, et Dieu est au bout du chemin.

*« Le Seigneur fait pour nous des merveilles.
« Saint est son nom ! »*



1489-1989 : cinq siècles viennent de passer. Il convenait de ne pas oublier ce cinquième Centenaire et de le marquer d'une pierre blanche. C'est maintenant chose faite. Le texte retrace les épisodes de cette histoire. Avant de refermer ces pages, il est bon de se souvenir.

Des travaux avaient été publiés sur Notre-Dame d'Hermone par M. l'abbé J.F. GONTHIER, en 1889, et par le Père Léon BUFFET, en 1940.

Pour réaliser ce travail, différentes sources ont été compulsées, notamment aux Archives départementales de la Haute-Savoie à Annecy, aux Archives d'Etat du Canton de Genève, et dans le tome LX des « Mémoires et documents de l'Académie Chablaisienne » de Thonon. D'autre part, des témoignages ont été apportés par des familles de Vailly.

La plaquette que vous avez entre les mains a été demandée, pour la célébration du cinquième Centenaire de Notre-Dame d'Hermone, par M. l'abbé Jacques SUBLET, curé de Vailly, et par l'équipe d'hommes groupés autour de M. Ernest GIROD. Ce dernier est président du Syndicat de La Côte, propriétaire du terrain d'Hermone.



De la porte de la chapelle, vue sur le Chablais et les bords du Léman.

PRIÈRE A NOTRE DAME

*Vierge Marie,
nous te louons
de nous avoir donné Jésus, le Sauveur,
et de nous avoir accueillis comme tes enfants.*

Vers toi, nous nous tournons :

*pour les grâces reçues,
présente à ton Fils nos louanges et nos mercis.*

*A toute heure,
et spécialement à l'heure de l'épreuve,
transmets-lui nos demandes,
parle-lui en notre faveur, comme tu l'as fait à Cana.*

Tu as visité ta cousine Elisabeth :

*tu es venue l'aider
et lui rendre présent le Sauveur...*

Rends-nous attentifs à tous nos frères :

*fais de nous des messagers de la Bonne Nouvelle,
ouvriers de la justice et de la paix.*

*Obtiens-nous de toujours mieux connaître ton Fils,
d'être dociles à l'Esprit-Saint.*

*Et, quand viendra l'heure,
avec Jésus, conduis-nous à Dieu le Père. Amen.*





NOTRE-DAME D'HERMONE
(Statue du XVII^e siècle)